

BULLETIN OFFICIEL

DE LA

BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES

Organe des Chambres Syndicales et Groupes Corporatifs Ouvriers du Département de la Loire-Inférieure
Publié sous le contrôle de la Commission de Rédaction

<p>ADMINISTRATION ET RÉDACTION BOURSE du TRAVAIL 18, rue de Flandres, NANTES</p>	<p>Pour tous les Renseignements S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL <i>Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus</i></p>	<p>ABONNEMENT Six mois..... 0 80 Un an..... 1 50 <i>Pour l'Étranger le port en sus.</i></p>
---	---	---

COMITÉ D'ACTION RÉGIONAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Verrerie Ouvrière de Carmaux

Le Comité d'Action organise, avec le concours du Comité Général, une **GRANDE MATINÉE-CONCERT** suivie d'un **BAL DE FAMILLE**, qui aura lieu *Dimanche prochain 22 courant*, à la Bourse du Travail.

Cette Fête donnée au profit de la Verrerie Ouvrière promet d'être très brillante, nous espérons que les camarades viendront en grand nombre passer une agréable après-midi et participer à cette œuvre d'affranchissement du Proletariat par le travail.

Les Cartes d'Entrée au prix de 50 centimes, ainsi que les Programmes sont à la disposition des Syndicats et du public, tous les jours, de 8 heures du matin à 10 heures du soir, à la Bourse du Travail.

SOMMAIRE

Convocations. — La Verrerie Ouvrière de Carmaux.
Partie Officielle. — Comité de Vigilance. — Comité Général. — Commission Exécutive. — Commission de Propagande. — Commission du Bulletin.
Partie non Officielle. — La conquête des Pouvoirs Publics. — Peuple, instruis-toi. — L'Economie. — Dons à la Verrerie. — Bibliographie.

CONVOICATIONS

COMITÉ GÉNÉRAL ET COMITÉ DE VIGILANCE. — Mardi 17 mars, à 8 heures du soir.

COMMISSION EXÉCUTIVE. — Mardi 24 mars et mardi 14 avril, à 8 heures du soir.

Le présent BULLETIN tiendra lieu de convocation pour la Réunion des Comités général et de Vigilance de Mardi prochain 17 courant.

La Verrerie ouvrière de Carmaux

Quand les plaintes de la classe ouvrière se font entendre un peu haut contre le régime capitaliste qui l'opprime, nos bons dirigeants s'empressent de répondre que les travailleurs ne veulent ou ne savent pas se servir des lois soi-disant protectrices faites pour leur avantage et pour leur faciliter de lutter contre les besoins matériels de l'existence. Il en est une surtout qui nous occupe aujourd'hui, c'est la coopération.

« Groupe-toi, dit cette loi au travailleur, économise sur ce qui te manque déjà pour vivre, associe tes efforts avec tes frères de labeur et tu pourras devenir toi-même capitaliste. Je t'accorde certaines faveurs qui seront refusées au petit commerçant ou industriel, mais qu'importe, comme les législateurs qui font les lois sont en majorité des accapareurs de la petite industrie qu'ils font disparaître tous les

jours, ils se moquent de son dernier cri d'angoisse. »

Il y a longtemps que nous avons dit ce que nous pensions de ces lois dites protectrices du faible et de l'opprimé. Si le législateur les a faites c'est avec l'arrière-pensée que le peuple serait trop bête pour s'en servir. Aussi est-il surpris aujourd'hui de la marche que prend l'édification de la verrerie ouvrière de Carmaux ; mais disons de suite qu'elle n'est pas ce qu'il avait rêvé. En effet, dans cette société anonyme il ne peut y avoir de capitalistes individuels ; pas de crainte qu'un Rotschild ou Lebaudy quelconque puisse, à un moment donné, profiter d'une situation extraordinaire pour acheter tout ou partie des actions formant le capital de la Société et par là devenir le maître absolu et y placer un autre Ressen-guier plus despote que celui que nous connaissons (si cela était possible). Non ! les collectivités ouvrières seules seront les actionnaires de la verrerie. C'est pourquoi nos camarades de Carmaux n'auront pas à craindre les coups de Bourse organisés par

les coulissiers qui font la hausse et la baisse et amoncellent des fortunes en ruinant les malheureux qui risquent les quelques économies qu'ils possèdent.

Le Comité d'action nommé à Paris émet des billets à 20 centimes à quiconque en demande, mais il est très bien stipulé qu'il ne délivrera des actions libérées inaliénables et au prorata des billets vendus :

1° Qu'aux Sociétés coopératives de production ou de consommation ;

2° Aux Syndicats professionnels ouvriers, sous condition que les dividendes seront consacrés à une œuvre générale d'intérêt économique et social qui sera déterminée par l'ensemble des organisations intéressées.

Si la Verrerie ouvrière est à l'abri des coups de l'agiotage, elle est également à l'abri des ambitions personnelles des politiciens : Plus de politique pure, mais de l'économie sociale. Tel est le mot d'ordre, nous ne voulons plus nous écarter du sujet.

Cela a été si bien compris que l'initiative prise par le *Comité général de la Bourse du Travail de Nantes* a reçu un accueil chaleureux ; suivant le vœu émis dans les circulaires adressées par le Comité de Paris, un Comité régional a été formé dans la Loire-Inférieure. Immédiatement, la Société de consommation *L'Economie*, dont le siège est rue Kervégan, s'empresait d'envoyer son adhésion ; veut-on savoir qui l'a suivie ? Eh bien, ce sont ces modestes vigneron qui vivent isolés au Pallet, à Maisdon, à Monnières, au Landreau, à Vallet, etc., et qui forment trois grands syndicats réunissant environ 2.000 membres. Honneur à ces vaillants travailleurs de la terre qui tendent une main fraternelle à leurs frères de l'usine pour secouer le joug capitaliste qui les plonge dans la misère !

Ensuite c'est la Société de consommation *La Liberté* de St-Nazaire qui vient donner un démenti à tout ce qui a été dit et écrit que les intérêts de Nantes et de St-Nazaire étaient distincts et qu'il y avait antagonisme entre les deux villes. Entre les exploités et les parasites ? peut-être. Entre les travailleurs ? c'est faux ! Qu'ils soient de Saint-Nazaire, de Nantes ou de Carpentras, leurs souffrances sont les mêmes, la source, la même, et par conséquent les intérêts les mêmes.

Et comme trait d'union, que voyons-nous ? Les métallurgistes, les gueules noires, comme on les appelle, de Couëron. Ah ! ceux-là, on les trouve toujours quand il y a une bonne œuvre à faire ; jamais ils ne demandent rien pour eux, mais vous pouvez frapper à leur porte et jamais ce ne sera en vain. Isolés dans une bourgade sur les bords de la Loire, ils passent inaperçus et eux sont toujours à l'affût pour faire une bonne action. Un jour peut-être nous aurons l'occasion de leur procurer notre reconnaissance, nous n'y faillirons pas.

La Maison du Peuple de Nantes est également adhérente ; de formation récente, à peine constituée, nous n'attendions pas mieux d'elle, aussi en parlerons-nous plus spécialement dans un autre article.

Nous attendons les adhésions de la Bourse de Saint-Nazaire, de Trignac, etc., qui certes ne nous feront pas défaut.

Un syndicat qui, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier, a cru devoir quitter la Bourse du travail, a envoyé son adhésion et désigné un délégué : c'est celui des menuisiers. Nous l'en remercions sincèrement.

Avec de semblables éléments, le *Comité d'action régional de la Loire-Inférieure* ne pouvait faire autrement que de marcher vite et bien. Afin de se créer les ressources nécessaires à sa propagande, à sa correspondance, etc., il organise une grande matinée-concert, à la Bourse du travail, pour le dimanche 22 mars. Que dire encore là ? Ceci va peut-être paraître surprenant à nos lecteurs, mais le Comité a été *obligé de remercier* nombre d'artistes, et des meilleurs, qui ne demandaient qu'à prêter leur concours gracieux à cette fête de solidarité ouvrière. Nous ne pouvions faire un programme indéfini ; mais ceux qui ne seront pas entendus le 22 le seront un peu plus tard, car nous avons l'intention de renouveler souvent ces fêtes de famille.

Quoique nous ne voulions rien dire des artistes, nous réservant d'y revenir dans notre prochain numéro, nous devons adresser nos sincères remerciements à nos amis Cocault et Michel, du syndicat des sculpteurs, Boisblé et Duigou, de la Société *les Grelotteux*, qui, par leurs conseils et leur dévouement, ont assuré le succès de notre fête. Le public saura les en remercier et joindre ses félicitations aux nôtres.

Aussi engageons-nous tous les travailleurs à venir à cette fête affirmer la sympathie qu'ils ont pour les verriers de Carmaux et la solidarité qui existe entre tous pour soutenir la Verrerie ouvrière qui sera la preuve vivante que le Proletariat est assez grand pour conduire ses affaires lui-même et se passer des parasites qui vivent à ses dépens.

D. COLOMBE.

PARTIE OFFICIELLE

COMITÉ DE VIGILANCE

Séance du 20 février 1896

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence du citoyen Betty.

Assesseurs : Lesimple, Nias.

Sont absents : Ulliac, Jamet, Huchet, Rubeau, Couronné, Lhomelet, Josselin, Rochette, Gainche, Brunet, Lucas, Deschamps, David, Bras, Marchand, Rousseau, Auffred, Hubond, Tardivel, Buisson, Templé, Richard, Péneau, Enters, Cadoret, Douillet, Gerbaud, Ledœuf, Lamandé, Lefoulère, Riou, Guinet, Leguével, Bretéché, Marchand, Sevestre, Guérin, Guillet, Merveilleux, Gahier, Ploteau, Roy, Rousselot, Le Palmec, Guillemodo, Juguet.

Excusés : Nias père, Désourme, Emeriau, Junier, Auguste, Neau, Marsal, Pellé, Bret, Richard, Septef, Noblet, Vallée.

Le secrétaire s'adressant aux conseillers prud'hommes, dit : Les conseillers prud'hommes, au commencement de chaque

année, dans une séance spéciale, décident sur les réformes à apporter dans leur institution en vue de faciliter, pour les ouvriers, leurs appels devant le conseil, je vous demande, citoyens conseillers prud'hommes, ce qui a été fait à ce sujet, et ce qui a été fait en vue de leur donner satisfaction dans leurs justes revendications.

Le citoyen Plantard, conseiller prud'homme, fait connaître que les membres ouvriers du conseil ont décidé, dans leur séance spéciale, d'avancer aux ouvriers qui en auraient besoin, les fonds nécessaires pour en appeler devant le conseil, ces fonds, il est entendu, seront remboursables.

Le citoyen Gautret a la parole : Il donne à entendre que, dans la séance où devait avoir lieu le vote de la présidence alternative, rien n'avait été fait à ce sujet par défaut de la présence de deux conseillers prud'hommes qui sont les citoyens Mariot et Tessier.

Le secrétaire, G. POTELE.

COMITÉ GÉNÉRAL

Séance du 20 février 1896

Le secrétaire lit la correspondance. Lettre de la Fédération des Bourses du travail.

Lettre de la Bourse du travail de Bordeaux, faisant appel à tous les travailleurs pour lui venir en aide et les faire réussir à faire entrer des leurs à l'Hôtel de Ville.

Le citoyen Tulève demande, de faire parcourir des listes de souscription.

Le citoyen Mariot dit que ce sont là des questions électorales qui ne regardent pas la Bourse, et que nous avons des camarades en grève à soutenir.

Colombe dit que par des listes de souscription, chacun est libre de souscrire ou non et que la Bourse n'est nullement engagée.

La proposition Colombe-Tulève est adoptée par 20 voix contre 9.

Lettre des ouvriers en voiture demandant une salle pour leur cours de dessin. Adopté.

Lettre du citoyen Lepalmec donnant sa démission de membre de la commission de contrôle.

Le rapport financier de fin d'année, après avoir donné lieu à quelques observations par la commission de contrôle et le citoyen Mariot est adopté.

Le conseil d'administration démissionnaire est réélu à la presque unanimité.

Les citoyens Nias fils et Portais sont élus membres de la commission de propagande.

Le citoyen Denis lit le rapport de la commission d'études de la verrerie ouvrière. Adopté.

Sont nommés délégués au comité régional de la verrerie ouvrière les citoyens Colombe, Rambaud, Lesimple, Tulève, Léglise, Denis.

Le citoyen Colombe donne connaissance des démarches faites pour l'organisation d'un concert au profit de la verrerie ouvrière.

Il est décidé que le concert aura lieu à la Bourse du travail.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le secrétaire-adjoint, PORTAIS.

COMMISSION EXÉCUTIVE

Séance du 22 février

Lettre de la Bourse du travail de Saint-Nazaire au sujet de la grève des maçons.

Lettre de Châtellerauld.

Lettre au citoyen Treich, de Limoges, pour des brochures du congrès. Il est décidé d'en faire venir 10 exemplaires au nom de la Bourse du travail.

En réponse à la circulaire n° 11 adressée par la Fédération des Bourses du Travail, plusieurs citoyens font ressortir que le Congrès de Londres est un congrès politique et ils engagent la Fédération des Bourses à préparer le grand Congrès international qui doit avoir lieu en 1900.

Il est décidé à l'unanimité d'écrire en ce sens au secrétaire de la Fédération ainsi qu'au délégué de la Bourse de Nantes et de prévenir la Commission d'organisation du Congrès de Tours de poursuivre énergiquement le mandat qu'elle a reçu de Limoges.

Le secrétaire de séance, DENIS.

Séance du 10 Mars 1896

La séance est ouverte à 8 h. 1/2 sous la présidence du citoyen Potel.

Sont présents : Bret, Charrier, Carric, Charpentier, Gerbaud, Lemoigne, Potel, Bety, Denis, Hougmard, Lagarde, Leguillou, Richard, Vallée, Nias père.

Absents : Lamandé, Noblet, Pouzelgues, Lebreton, Septet.

Excusés : Colombe, Isambart.

Le secrétaire général lit la correspondance
Lettre de Cholet.

Lettre du comité d'action de Paris, de la Verrerie Ouvrière, avec demande d'insérer une communication dans notre prochain bulletin. (Adopté).

Lettre envoyée à Limoges, lettre envoyée à la Fédération des Bourses.

Le secrétaire général donne lecture d'une circulaire concernant l'impôt sur le revenu. Il est décidé de formuler un ordre du jour approuvant la circulaire et que les secrétaires des syndicats y apposeraient leurs cachets. (Adopté).

Le secrétaire général demande à ce que l'on nomme des délégués pour aider le comité d'action dans l'organisation du concert. Sont nommés : Vallée, Lemoigne, Bret, Charrier, Denis, Leguillou.

Le Secrétaire, A. VALLÉE.

COMMISSION DE PROPAGANDE

Séance du 28 Février 1896

La séance est ouverte à 9 heures.

Sont présents : Vallée, Portais, Nias, Bety, Tulève et Colombe.

Excusé : Denis.

Le citoyen Colombe est nommé secrétaire.

Tulève déclare que le but de la réunion est la formation du syndicat des X... Nombre d'entre eux ont donné leur adhésion mais ils désirent que la Commission de propagande prenne l'initiative de leur première réunion et se charge de leur bureau provisoire. Il conclut en demandant l'impression d'un certain nombre de circulaires qui leur seraient envoyés pour les convoquer en réunion pour le dimanche 1^{er} Mars à 8 heures du matin. (Adopté)

Les membres de la Commission qui seront libres s'engagent à y assister.

La Commission échange ses vues au sujet des ouvriers des fournitures militaires; il est reconnu que d'après les précédents, il y a lieu de passer outre pour le moment.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le secrétaire D. COLOMBE.

COMMISSION DU BULLETIN

Séance du 9 Mars

Sont présents : Colombe et Potel.

Vu l'absence des procès-verbaux, le secrétaire général est chargé d'aller les chercher chez les intéressés pour les porter à l'imprimerie.

Lecture d'un article du citoyen Portais. (Adopté).

Le Secrétaire est chargé d'un article au sujet de la Verrerie ouvrière.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Le secrétaire D. COLOMBE.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Conquête des pouvoirs publics

Il n'est, je crois, aucun militant de la Bourse du travail qui ne soit convaincu de la nécessité, pour le prolétariat, de s'emparer des pouvoirs publics, et ce n'est pas à l'approche des élections municipales que peuvent surgir des déflections; cela ne sera pas, nous en avons la certitude.

De là à prétendre que si des nôtres entrent au sein des municipalités et parlements, l'affranchissement des travailleurs sera chose faite, non; mais nous considérons que nous avons là un des puissants moyens d'action pour mener à bien cette émancipation pour laquelle les travailleurs ont versé tant de fois leur sang, mais qui, malheureusement, a toujours tourné à leur détriment.

Nous devrions ici ne traiter que des questions purement économiques; mais il est évident que ces questions, ne pouvant être résolues que par la disparition de la classe capitaliste, les moyens pour arriver à cette disparition violente ou non, lient forcément

ces deux questions économiques et politiques, d'autant que toute réforme, dans le régime actuel, ne peut être qu'un palliatif sans grande portée pour la classe productrice.

Le machinisme prenant une extension de plus en plus considérable, la loi des huit heures ne sera même pas suffisante à arrêter le chômage causé par ce machinisme, devenu fléau tant que le prolétariat ne s'en sera pas rendu possesseur.

Il est donc indispensable, pour que cette révolution ou évolution n'avorte pas comme les précédentes et que notre régime futur soit établi sur les bases économiques que nous désirons tous, d'avoir au sein des parlements des camarades dévoués et intelligents, qui sachent conduire à bien ce mouvement d'émancipation et éviter les effets rétrogrades qui pourraient surgir d'une contre-révolution qui doit être dans nos prévisions.

Aussi, quelle surprise, sachant que presque tous les militants de la Bourse suivent ces principes, d'apprendre que la Fédération des Bourses du travail étant une association unanimement hostile à la conquête des pouvoirs publics, qu'elle considère, paraît-il, moins comme une doctrine que comme le masque décent d'appétits inavouables; aucune décision sur cette question n'a été prise par la Fédération des Bourses, et nous ne croyons pas non plus que la Bourse du travail de Nantes ait ainsi mandaté son délégué, mais il n'en est pas moins vrai que cette affirmation d'hostilité à une tactique, pourrait donner lieu à quelque créance, quand elle est faite par le secrétaire même de cette organisation, et ce qui peut paraître encore plus étrange, c'est que le secrétaire soit justement le délégué d'une Bourse du travail, qui vient par sa commission exécutive d'envoyer une adresse aux électeurs de Clichy-Levallois, les engageant à voter pour un ami ou ancien ami de ce même délégué et secrétaire; ce n'est pas là, je crois, de l'hostilité à la conquête des pouvoirs publics, et je constate, avec plaisir, que ce secrétaire s'est un peu avancé en déclarant que la Fédération était unanime à sa manière de voir.

Cela nous montre, une fois de plus, combien il est regrettable que, comme le demandait la Bourse du travail de Nantes et nombre d'autres, l'on n'ait pas décidé de changer après chaque congrès le siège de la Fédération.

Les élections municipales sont proches, et si la Bourse du travail ne peut elle-même entrer en lice, il est clair que ses sympathies ne peuvent aller qu'aux candidats faisant leur programme élaboré dans les différents congrès ouvriers; ce doit être la réponse au secrétaire de la Fédération des Bourses, et en même temps celle aux candidats de toutes les couleurs qui vont bientôt venir nous demander nos suffrages; que nos bourgeois se rassurent, nous marchons avec des principes et non avec les partisans ou adversaires plus ou moins colorés du... père Laripète.

F. PORTAIS.

PEUPLE, INSTRUIS-TOI

Peuple esclave d'aujourd'hui,
Acquiers de la science,
Sans dégoût, sans ennui,
Pour chasser ton ignorance
Qui, jusqu'à ce jour, a nui
A ta part de pouvoir, même
A ton bonheur, loi suprême,
De même à ta Liberté
Peuple, allons, vite à l'étude,

Pour n'être plus traité de vile multitude...
Pour avoir droit, enfin, de par l'Égalité,
Au banquet de la vie où la bonne Nature
Dit, hautement, à toute créature :
Prends place... bois, mange, tout est à tous...
Pour être libre enfin dans tout ton être.
Pour ne plus craindre, étant ton maître,
Des tyrans le courroux !

Peuple, instruis-toi, pour que tes destinées
Soient, dans leurs jours, de rosés couronnées.

L'instruction que l'on donne aux enfants du peuple, dans les écoles primaires et autres, gouvernementales, n'est pas la principale, pour ces enfants appelés à vivre, un jour, de leur travail. Il en est une autre qui a une plus grande importance pour eux, et cette autre est celle qui se donne dans les écoles professionnelles syndicales ouvrières, car cette instruction comporte en son programme la démonstration pratique du travail dépendant de la profession que l'on a choisie... et, de plus, la démonstration pratique de la Fraternité et de la Solidarité entre les hommes. Malheureusement, trop de travailleurs oublient de pratiquer ces choses, soit par ignorance de leurs devoirs et de leurs intérêts, ou par stupide crainte de ceux qui se disent leurs maîtres.

Cette instruction, ou, si l'on préfère, cette éducation, aucun enfant du Peuple n'a le droit de la repousser, étant que d'elle dépendent le bonheur, et la liberté de tous ceux qui travaillent.

Nantes, 27 février 1896.

G. POTEL.

L'ÉCONOMIE

Société coopérative de Consommation

La Société l'Économie, dont le siège est 13, rue Kervégan, fondée en octobre 1893, est aujourd'hui en pleine voie de prospérité.

Au 1^{er} janvier 1896, son avoir montait à fr. 2,234, et le fonds de réserve à 693; elle avait en magasin pour fr. 4,931,55 de marchandises estimées à prix de facture, et son matériel valait fr. 1,368.

Elle est administrée par un Conseil d'administration composé de neuf Membres, pris parmi les Sociétaires et renouvelé par moitié tous les semestres en Assemblée générale, puis par une Commission de contrôle composée de sept Membres, nommée de la même façon et chargée de vérifier les opérations du Conseil d'administration.

Chaque Sociétaire ne peut posséder qu'une action, elle est nominative et monte

à fr. 50; le fonds de réserve est fixé à fr. 12,50 par action.

On peut devenir Sociétaire en souscrivant une action sur laquelle il suffit de faire un versement de fr. 2 ou 5; le solde est versé au gré des Sociétaires. Les bénéfices sont répartis entre ceux-ci au prorata de leurs achats. Ainsi, un Sociétaire qui aurait pris fr. 200 de marchandises, toucherait fr. 10 si la répartition est de 5 o/o et s'il a complété son action et le fonds de réserve; dans le cas contraire, les fr. 10 sont portés à son avoir sur son livret.

La Société offre aux Sociétaires des Produits de 1^{er} choix à prix de revient et sans la moindre altération. On trouve au magasin : l'Épicerie, la Mercerie classique, les Vins blancs et rouges, le Bordeaux, les Conserves, les Eaux-de-Vie et Liqueurs, le Rhum, le Cognac, les Denrées coloniales, le Charbon, etc., etc. Elle s'est entendue, en outre, avec des Maisons qui font des remises aux Sociétaires porteurs de leurs livrets.

Tous les achats sont faits au comptant et inscrits au livret du Sociétaire.

La Société se place en dehors de tous les partis; elle a pour but de résoudre le problème si difficile de l'alimentation pour les travailleurs et pour les petites bourses. Sa devise est : « Tous pour chacun, et chacun pour tous ».

Nous espérons que tous les travailleurs voudront s'associer à cette œuvre de solidarité et de bonne harmonie, qui leur apportera en outre les plus grands avantages personnels.

Ils trouveront tous les renseignements désirables au siège de la Société, 13, rue Kervégan.

Pour le Conseil d'administration :

Le Secrétaire, LE LÉON.

LA VERRERIE OUVRIÈRE

de Carmaux

COMITÉ D'ACTION

Siège social : 110, rue Vieille-du-Temple

Dons à la Verrerie

Une combinaison ingénieuse qui permettra à tous les ouvriers de contribuer, sans bourse délier, à la prospérité de la Verrerie Ouvrière, vient d'être mise à exécution par nos amis du Nord de la France.

Par suite d'une entente avec MM. Dangleterre et C^{ie}, fabricants de chicorée à Carvin (Pas-de-Calais), ces fabricants créent spécialement une marque qui portera le nom de Chicorée Universelle et une remise prélevée sur le montant de la vente de la Chicorée Universelle sera versée à titre de Don à la Verrerie Ouvrière. Plus la vente sera forte, plus le versement sera élevé.

Le contrôle du montant des affaires faites a été assuré par des mesures spéciales.

Dans ces conditions, nous engageons tous les travailleurs, sans exception, à réclamer à leurs fournisseurs ce produit, dont la qualité sera excellente, de préférence à tout autre; sans qu'il leur en coûte un centime, ils apporteront ainsi leur aide à l'existence même de la Verrerie Ouvrière.

Les Epiciers et les Sociétés coopératives peuvent demander les prix et échantillons à MM. Dangleterre et C^{ie} à Carvin ou au citoyen Dailliet, 28, rue de Fives, à Lille.

VÉRITÉS SOCIALES

On s'effraie des partis violents; mais ils conviennent aux âmes fortes, et les caractères vigoureux se reposent dans l'extrême.

CHAMFORT.

Les égoïstes mettraient le feu à la maison d'autrui, ne fut-ce que pour faire cuire leurs œufs.

BACON.

Qu'on le frappe tant qu'on voudra, ce sera peine perdue, et nous dirons du socialisme ce que Théodore de Bèze disait de la réformation au roi de Navarre :

« Souvenez-vous que c'est une enclume qui usera beaucoup de marteaux. »

LOUIS BLANC.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES SOCIALISTES

Le citoyen Hamon, dont tout le monde connaît la *Psychologie du Militaire professionnel*, vient de publier une brochure *Patrie et Internationalisme* où il dépouille la conception patriotique de tout l'artificiel, l'irréel et l'anti-humain qui en voile la véritable essence. Il dénonce clairement l'énorme part de mensonge et d'hyprocrisie qu'elle recèle, faisant obstacle à toute solidarité supérieure. Cette brochure, du prix de 10 centimes, est en vente au profit de la Verrerie ouvrière. Les commandes sont reçues à Paris, chez l'auteur, 132, avenue de Clichy, ou au comité d'action pour la Verrerie ouvrière, 110, rue Vieille-du-Temple.

BIBLIOTHÈQUE DE LA BOURSE

L'Administration de la Bourse du Travail de Nantes prévient toutes les personnes soucieuses de l'instruction morale et scientifique de la classe ouvrière qu'elle acceptera avec plaisir tous les journaux, livres, brochures, etc., qu'elles voudraient bien offrir à sa Bibliothèque.

Le Gérant : POTEL